

NOTICE DE SELECTION CONSULTANT

Date :

PAYS	TOGO
TITRE DU POSTE :	Consultant individuel national pour l'élaboration d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un centre de télé-médecine au Togo
Objet de la mission	Evaluation de la faisabilité technique et financière de l'installation d'un centre de télé-médecine au Togo
Date limite de dépôt	12 août 2020
Durée :	20 jours ouvrables étalés sur 2 mois
Langue de travail	Français
Type de contrat :	Local
Date estimée de début du contrat :	Août 2020

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. Votre proposition devra être reçue au plus tard le **12 août 2020**.

1. Contexte et Justification

Le Togo, pays de l'Afrique Occidentale, s'étire sur une superficie de 56 600 km². Il est limité au Nord par le Burkina Faso, à l'Est par le Bénin, à l'Ouest par le Ghana et présente une ouverture au Sud sur l'Océan Atlantique. La population togolaise est estimée à 7.440.366 habitants¹ avec une croissance démographique de 2,4%. C'est une population majoritairement jeune (60%, âgé de moins de 25 ans et 42% a moins de 15 ans) et concentrée dans les grands pôles urbains à l'instar de Lomé la capitale².

Au plan sanitaire, le Togo bien qu'en transition épidémiologique tout comme les autres pays en développement de l'Afrique subsaharienne, continue de présenter une forte prévalence des maladies infectieuses. La situation sanitaire est caractérisée par des niveaux encore élevés de morbidité et de mortalité de causes infectieuses, pour la plupart évitables. La prise en charge sanitaire se fait à trois niveaux du système de santé : le premier niveau de référence est le district sanitaire, le deuxième niveau représenté par les hôpitaux régionaux et le troisième niveau représenté par centres hospitaliers universitaires.

¹ Annuaire statistique 2018

² Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MPDAT), Ministère de la Santé (MS) et ICF International, 2015. *Enquête Démographique et de Santé au Togo 2013-2014*. Rockville, Maryland, USA : MPDAT, MS et ICF International

En dehors des infrastructures qui sont insuffisantes par rapport à l'évolution démographique, les défis liés à la prise en charge des patients sont nombreux. Le pays souffre de la vétusté des équipements pour faire face à la demande habituelle des soins et surtout celle face aux maladies émergentes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des réformes alignées sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) et axées sur la Couverture sanitaire universelle (CSU), en l'occurrence l'amélioration de l'accès financier aux soins de santé par la mise en place des mécanismes d'assurance maladie, il est attendu une augmentation de la demande de service qui nécessite l'accroissement des capacités d'offre.

Depuis février, le monde fait face à la pandémie de la COVID-19 avec des conséquences dramatiques aussi bien sur les populations que sur les économies. Cette pandémie qui ébranle la planète a mis à jour les difficultés du système sanitaire du Togo, comme de la plupart des pays en développement. Tirant les leçons de l'expérimentation de la télémédecine lancée officiellement le 24 février 2014 par le Réseau pour l'Afrique Francophone de la Télémédecine (RAFT) au Togo, les Autorités face aux ressources limitées, ambitionnent de faire de la télémédecine un axe important dans la lutte contre cette pandémie et surtout couvrir les zones en manque d'infrastructures de prise en charge des malades.

Dans cette optique, le Gouvernement togolais, avec l'assistance du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), souhaite mener à bien cette innovation en installant un centre de télémédecine à Lomé, la capitale du Togo.

Ce centre sera une référence en matière de télé-expertise, de téléconsultation, de télésurveillance, de téléassistance et régulation et bien d'autres applications, pour un meilleur accès aux soins de santé par les populations les moins desservies et un partage de connaissances médicales à travers toutes les régions du Togo et avec le monde. Cette initiative est d'autant plus urgente à mener compte tenu de la crise sanitaire de la COVID-19 qui limite les interactions sociales et qui a un impact sur l'accès aux soins de santé par la population.

Le PNUD forme actuellement le réseau mondial d'apprentissage le plus vaste et le plus diligent des laboratoires d'accélération (avec la mise en place initiale de 60 laboratoires couvrant 78 pays) intégré dans ses plateformes d'architecture mondiale et nationales. La nouvelle offre s'appuie sur les dernières réflexions provenant des domaines des sciences de la complexité, des innovations des principaux utilisateurs et des informations collectives pour accélérer l'impact du développement.

Le laboratoire d'accélération du PNUD Togo a inscrit la télémédecine comme thème de son nouveau cycle d'apprentissage ; se positionnant ainsi pour comprendre les enjeux de la télémédecine au Togo, mener des expérimentations afin de formuler des recommandations qui renforceront l'étude de faisabilité. Une cartographie sommaire de l'écosystème de l'innovation en santé a permis d'identifier des initiatives en lien avec la télémédecine et le laboratoire vient d'entamer la phase d'exploration. La fonction d'exploration met l'accent sur la découverte et l'interprétation logique des tendances émergentes, les implications pour les impacts et les risques systémiques et leur potentiel en matière

d'accélération des progrès dans la réalisation des ODD. Ses travaux enrichissent le portefeuille d'expériences en s'assurant de sa cohérence avec les risques et les défis émergents (collaboration directe avec le responsable de l'expérimentation), et relie la dynamique et les solutions locales (lien avec le responsable de l'ethnographie) à l'écosystème national et international élargi aux bailleurs de fonds, partenaires et alliés potentiels, renforçant ainsi les chances d'accélération.

Le RAFT-Togo, sous la direction de son point focal, est mandaté par le Gouvernement togolais pour l'installation du centre de télémédecine. Il sera appuyé dans cette tâche par le Vice-recteur de l'Université de Genève, Médecin-chef du service de cybersanté et télémédecine des Hôpitaux Universitaires de Genève et Directeur du centre collaborateur de l'OMS pour la cybersanté.

2. Objectifs de la mission

a. Objectif général

L'objectif principal de cette mission est de contribuer à l'élaboration d'une étude de faisabilité technique et financière pour la mise en place d'un centre de télémédecine au Togo.

b. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette mission sont de :

- Aider le laboratoire d'accélération dans sa phase d'exploration, qui consistera à :
 - Collecter des données avec d'éventuels centres de santé ayant une initiative (en cours ou passée) en lien avec la télémédecine
 - Documenter avec des sources de données non habituelles : enquêtes sur les réseaux sociaux, échanges auprès des patients
 - Animer avec le responsable de l'exploration des séances d'intelligence collective (mini ateliers) réunissant médecins, porteurs de solutions en télémédecine, partenaires au développement intéressés par la télémédecine
 - Effectuer une revue documentaire des articles existant dans le domaine de la télémédecine au Togo
 - Servir de pont pour des échanges avec l'ordre national des médecins et l'ordre des pharmaciens
- Appuyer le consultant international principalement dans les tâches suivantes :
 - Réaliser un diagnostic technique et institutionnel pour l'amélioration de l'accès des populations aux services de santé à travers les outils numériques ;
 - Faire une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du système de santé en lien avec la télémédecine au Togo, et en prenant en compte les infrastructures digitales et l'accès des populations au numérique ;
 - Documenter sur la législation au Togo en matière du numérique et de la santé ;
 - Identifier les compétences requises selon les spécialités (spécialités et nombre) et le personnel pour le centre de télémédecine en lien avec les compétences des utilisateurs

et bénéficiaires

Etant donné sa connaissance du contexte local, le consultant national donnera son avis sur les propositions du consultant international.

3. Résultats attendus de la mission

Le principal livrable de la mission est un document synthétique comprenant :

- Les données sur les centres de santé ayant une initiative (en cours ou passée) en lien avec la télémédecine
- Les résultats commentés des enquêtes sur les réseaux sociaux, échanges auprès des patients sur leur disponibilité à se faire procurer des soins via la télémédecine
- Le retour des participants à l'issue des mini ateliers organisés sur l'intelligence collective
- Une revue documentaire des principaux articles existant dans le domaine de la télémédecine au Togo
- Une analyse synthétique de la position de l'ordre des médecins ainsi que celui de l'ordre des pharmaciens du Togo

La contribution au rapport d'étude de faisabilité technique et financière du projet de création d'un centre de télémédecine comprenant :

- Le diagnostic technique et institutionnel pour l'amélioration de l'accès des populations aux services de santé à travers les outils numériques, mettant en exergue les FFOM du système de santé en lien avec la télémédecine au Togo, et en prenant en compte les infrastructures digitales et l'accès des populations au numérique ;
- Une proposition technique et financière de plusieurs options et plusieurs phases pour la mise en place du centre de télémédecine ;
- Un plan de renforcement des capacités des parties prenantes.

4. Méthodologie et Mission du Consultant

La mission sera réalisée par un consultant national maîtrisant la problématique de la télémédecine.

Le consultant sera chargé d'élaborer un document synthétique pour l'exploration, devant permettre de mener une expérimentation au sein de certains centres de santé et de contribuer à :

- a) Faire une revue documentaire et analyser le système de santé du Togo ;
- b) Analyser les ressources humaines disponibles dans la santé et le numérique, ainsi que le « digital literacy » de la population ;
- c) En lien avec le consultant international, définir les missions et services du centre de télémédecine ;

5. Obligations et Livrables

Le consultant travaillera sous la supervision du responsable de l'exploration et du consultant international. Trois livrables sont attendus de la mission :

- Deux (2) jours ouvrables après la signature du contrat, il fournira un rapport de démarrage qui précisera les éléments d'informations nécessaires pour la documentation de l'exploration ;
- Quinze (15) jours après le début de la mission, il devra soumettre le rapport provisoire comprenant le 1^{er} livrable ;
- Après la validation du rapport provisoire, le consultant dispose d'une semaine pour soumettre le rapport final prenant en compte les observations.

6. Qualification et expériences

Le consultant doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir au moins un Doctorat en médecine (BAC + 8 ans) et toute autre qualification connexe, en lien avec la mission ;
- Disposer d'une expérience d'au moins 05 ans dans la conception et la mise en place de centres de télémédecine ;
- La connaissance de la problématique de l'accès à la santé dans les pays en développement serait un atout.

7. Durée de la mission :

La durée de la mission est de 20 jours ouvrables étalés sur 2 mois.

8. Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

Une Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : les compétences requises et l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc).

Une Proposition Financière :

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la

base de produits/de livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en dollars ou en francs CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, les candidats devront fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avion aller-retour, le cas échéant, (si applicable), les honoraires, les frais de séjour et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

9. Evaluation des offres

Critères d'éligibilité

Le consultant pour être éligible devra:

- Avoir au moins le BAC plus 8 (BAC + 8 ans) en Médecine et toute autre qualification connexe, en lien avec la mission ;

Notation technique

Les offres techniques seront notées sur un total de 100 points répartis comme suit :

- Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans d'expérience en conception, installation ou gestion de centre de télémédecine (40 pts).
- Niveau de compréhension par l'équipe ou le cabinet de la mission et cohérence de la proposition avec les TDRs (60 pts).

Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au consultant dont l'offre évaluée, aura reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération

La pondération retenue pour l'évaluation des offres est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70% ;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Seules les candidatures ayant obtenu un minimum de 70 points suite à l'évaluation des offres techniques seront prises en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins-disant (Fm) de la manière suivante :

$Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf)

combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale ($NG = N_t + N_f$).

L'offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org, ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé) avec la mention sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé « **Recrutement d'un Consultant individuel national pour l'élaboration d'une étude de faisabilité technique et financière pour la mise en place d'un centre de télémédecine au Togo** », au plus tard le 12 août 2020.